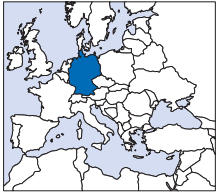


Allemagne



La diminution des migrations de long terme que l'on observait depuis plusieurs années s'est poursuivie en 2006. Ce recul concerne notamment les migrations familiales, les migrations pour raisons humanitaires et, tout

spécialement, l'immigration de personnes d'ascendance allemande provenant des pays successeurs de l'ex-Union soviétique. En 2006, celles-ci concernaient moins de 8 000 personnes, contre plus de 35 000 en 2005 et entre 100 000 et 230 000 dans les années 90. L'immigration de Juifs en provenance de l'ex-Union soviétique venus se réinstaller en Allemagne a diminué également et ne représente plus, en 2006, qu'un millier de personnes environ, contre à peu près 6 000 en 2005, ce dernier chiffre étant déjà le plus faible depuis la mise en place du programme au début des années 90. Les migrations familiales ont elles aussi atteint leur niveau le plus bas depuis plus d'une décennie, avec seulement quelque 50 000 visas attribués au titre du regroupement familial en 2006. Le nombre de demandes d'asile a continué à diminuer fortement, pour s'établir aux alentours de 21 000 en 2006, niveau le plus faible depuis le début des années 80.

Il est encore difficile d'obtenir des données sur les migrations permanentes liées au travail mais, selon certains indices, ces migrations ont augmenté en 2006, contrairement aux autres catégories de migration, ce qui témoigne de l'accentuation des tensions existant sur le marché du travail. Cette année-là, près de 30 000 permis de travail ont été accordés à des migrants ressortissants d'un pays extérieur à l'UE-25, ce qui représente une augmentation de plus de 60 % par rapport à 2005. Le permis d'installation destiné aux personnes hautement qualifiées mis en place en 2005 n'a guère influé sur l'immigration. Environ 1 000 personnes seulement ont profité de ce dispositif en 2005-06, et il s'agissait en grande majorité de personnes déjà présentes sur le territoire avec un permis temporaire accordé pour d'autres motifs.

Après avoir culminé à 330 000 environ en 2004 et 2005, le nombre de travailleurs saisonniers a diminué progressivement, pour s'établir à un peu plus de 300 000 en 2006. Cette baisse est le résultat d'un décret gouvernemental qui, d'une manière générale, a limité le recrutement de saisonniers à l'étranger à 90 % du nombre de saisonniers que la même entreprise avait employé, en 2005 afin d'encourager l'emploi de personnes résidant déjà en Allemagne.

Compte tenu de l'évolution favorable de l'économie et des changements démographiques qui commencent progressivement à avoir des effets sur le

marché du travail, le gouvernement a adopté une palette de mesures en 2007 pour faciliter l'immigration de travailleurs qualifiés. Déjà, la loi sur l'immigration de 2005 avait donné aux étrangers diplômés des universités allemandes le droit de rester en Allemagne pendant une période pouvant aller jusqu'à un an pour chercher un emploi. Depuis novembre 2007, ces personnes sont également dispensées de l'obligation d'appréciation de la situation de l'emploi si leur emploi correspond aux études qu'elles ont faites. En outre, le gouvernement a ouvert le marché du travail aux ressortissants des nouveaux pays membres de l'UE dans différentes branches de l'ingénierie.

Le deuxième sommet national sur l'immigration a eu lieu en juillet 2007. Parmi les principales mesures adoptées dans ce contexte figure la plus grande souplesse des stages d'intégration. Au lieu des 630 heures de cours prévues auparavant, les groupes cibles spéciaux (jeunes, analphabètes, etc.) bénéficieront de 900 heures et il existe aussi désormais des cours intensifs spéciaux. D'autres mesures portent sur l'intégration sur le marché du travail et le renforcement des dispositifs d'intervention précoce pour les enfants d'immigrés.

La législation relative à l'immigration a été modifiée en 2007, en partie pour intégrer les directives de la Commission européenne. Cette réforme comprend la création d'un nouveau permis de séjour pour les ressortissants de pays tiers résidant en Allemagne depuis 5 ans. Une autre modification majeure concerne les conjoints des immigrés originaires de la plupart des pays tiers. En règle générale, désormais, ceux-ci ne pourront entrer en Allemagne que s'ils sont âgés de 21 ans au moins, et non plus 18 comme auparavant. Ils doivent également prouver qu'ils connaissent l'allemand de base. D'autres modifications méritant d'être soulignées concernent la facilitation de l'entrée des entrepreneurs et des chercheurs étrangers.

Enfin, une solution a été trouvée pour les étrangers sans permis de séjour dont l'expulsion a été suspendue et qui résident en Allemagne depuis de nombreuses années. Ceux-ci peuvent demander ce qu'il est convenu d'appeler un « permis de séjour à l'essai » qui sera ultérieurement transformé en permis de séjour ordinaire s'ils prouvent que, globalement, ils gagnent eux-mêmes leur vie.

Pour en savoir plus...

www.bmas.bund.de
www.bmi.bund.de
www.bamf.de
www.destatis.de

Flux migratoires des étrangers

Flux migratoires des étrangers <i>Définition nationale</i>	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
					1995-2000	2001-2006	2006
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Entrées	9.7	7.9	7.0	6.8	8.2	7.5	558.5
Sorties	6.9	6.8	5.9	5.9	7.1	6.1	483.8
Entrées d'étrangers par catégorie (long terme)	Milliers		Répartition (%)		Entrées des 10 principales nationalités en % du flux total d'étrangers 		
<i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	2005	2006	2005	2006			
Travail	13.0	13.2	5.4	6.1			
Famille (y compris la famille accompagnante)	53.2	50.3	22.0	23.3			
Humanitaire	9.5	6.1	4.0	2.8			
Libre circulation	130.1	138.7	53.9	64.2			
Autres	35.5	7.7	14.7	3.6			
Total	241.4	216.0					
Migrations temporaires	2000	2005	2006	Moyenne annuelle			
	<i>Milliers</i>						
Étudiants	45.7	55.8	53.6	55.0			
Stagiaires	3.6			
Vacanciers actifs			
Travailleurs saisonniers	255.5	320.4	294.5	297.1			
Personnel transféré au sein de leur entreprise	1.3			
Autres travailleurs temporaires	99.8			
Entrées de demandeurs d'asile	1995	2000	2005	2006	Moyenne	Milliers	
	1995-2000		2001-2006		2006		
<i>Pour 1000 habitants</i>	1.6	1.0	0.4	0.3	1.3	0.6	21.0

Indicateurs macroéconomiques, démographiques et liés au marché du travail

Indicateurs macroéconomiques	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
					1995-2000	2001-2006	2006
PIB réel (croissance en %)	1.9	3.2	0.8	2.9	2.0	0.9	
PIB/tête (croissance en % et niveau en dollars É-U)	1.6	3.1	0.8	3.0	1.9	0.9	27 375
Emploi (croissance en % et niveau en milliers)	0.2	1.9	-0.1	0.6	0.8	-0.1	39 088
Chômage (% de la population active)	7.1	6.9	9.1	8.1	7.7	8.3	
Composantes de la croissance de la population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
	1995-2000		2001-2006				
<i>Pour 1000 habitants</i>							
Total	3.4	1.2	-0.8	-1.5	1.5	0.1	
Accroissement naturel	-1.5	-0.9	-1.7	-1.8	-1.0	-1.6	
Solde migratoire	4.9	2.0	1.0	0.3	2.4	1.7	
Population totale	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Milliers
	1995-2000		2001-2006				2006
<i>Croissance annuelle en %</i>							
Personnes nées dans le pays de résidence	-0.2	0.1	-0.1	-	..
Personnes nées à l'étranger	4.4	0.8	1.8	1.0	..
Nationaux	0.1	0.2	-0.1	-0.1	0.1	0.2	75 612
Étrangers	2.6	-0.6	0.3	-	0.3	-1.6	6 756
Naturalisations	1995	2000	2005	2006	Moyenne		Niveau
	1995-2000		2001-2006				2006
<i>En % de la population étrangère</i>	1.0	2.5	1.7	1.8	1.6	2.0	124 832
Résultats sur le marché du travail	1995	2000	2005	2006	Moyenne		
	1995-2000		2001-2006				
<i>Emploi / population (%)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	..	73.8	72.2	..	73.6	72.2	
Hommes nés à l'étranger	..	66.3	66.0	..	65.7	65.5	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	59.6	61.8	..	59.3	60.8	
Femmes nées à l'étranger	..	46.6	48.0	..	45.7	47.7	
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>							
Hommes nés dans le pays de résidence	..	6.9	10.6	..	7.3	9.1	
Hommes nés à l'étranger	..	12.9	17.5	..	14.1	15.7	
Femmes nées dans le pays de résidence	..	8.0	10.1	..	8.3	8.8	
Femmes nées à l'étranger	..	12.1	16.3	..	13.8	13.9	

Les notes et sources figurent en début de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/442403052868>